

der les idées se manifestent des premières heures... le poupon qui vit de sa mère s'apaise dès qu'on le prend pour le conduire à sa nourrice, sauf à crier encore plus fort si on lui fait trop attendre sa pâture. Dès les premiers jours, les enfants prennent des habitudes pour les heures de repas, de sommeil, etc. On a dit que l'intelligence ne commença à apparaître qu'assez tard; je ne suis point de cet avis, et l'enfant me semble plutôt d'une intelligence sans cesse occupée à prendre connaissance et possession de ses organes dans le monde nouveau où il vient de faire son entrée. Il veut toucher, goûter, sentir tout ce qu'il voit, et c'est ainsi qu'il établit le lien entre ses différentes sensations et les rapports aux mêmes objets extérieurs. Quand il casse quelque chose, c'est sans leçon qu'il se donne à lui-même, sans le savoir bien entendu — sur la résistance des matériaux; en bout de quelque temps de cet exercice, il sait que le carton est moins dur que le bois, etc. Eh! bien! je ne voudrais pas qu'une application trop étroite du système Froebel vint entraver ou au moins restreindre le champ des investigations enfantines.

En somme, les sphères, les cônes, les cylindres géométriques n'existent pas dans la nature, infiniment plus compliquée que ces simples formes abstraites. L'enfant qui touche à tout se familiarise bien mieux avec les courbes, les particularités des surfaces et des substances, que celui qui, dans cette première période, n'aurait jamais eu affaire qu'aux solides de notre trièdre-pauvre géométrie.

L'enfant qui apprend à marcher tout seul, en tombant, en trébuchant, se cognant, sait marcher et courir; celui qui apprend à lire, apprend à lire, par ordre et suivant les lois de la statistique et de la mécanique, l'art de marcher suivant les règles, n'apprend rien de plus que ce qu'il a déjà appris. Voyez le langage de l'enfant avant son entrée à l'école, avant qu'il ait appris par mot, par phrase, par phrase, cet arsenal de lois qui s'appelle la grammaire et qui au juste est comparé au Code pénal, ou au Code de procédure. L'enfant sait, bien avant de l'avoir appris, conjuguer les verbes et décliner les mots; il connaît des fautes, c'est le plus souvent, parce qu'il applique avec trop de rigueur et de logique les règles générales qu'on ne lui a jamais enseignées.

Donc, et c'est là où je veux en venir, laissons au bambin, à sa libre nature, toute la liberté possible dans le choix des méthodes et des matériaux qu'il travaille à sa façon. Mettons à sa portée le plus de choses possibles, mais laissons les études à sa manière et suivant sa fantaisie.

Dans l'exposition des écoles primaires, on a placé, sous les yeux des visiteurs, un grand nombre de cahiers d'écoliers. Il eût été en parcourir quelques-uns pour voir que les exercices sont fort bien conçus. Ainsi, par exemple, l'élève commence par décrire les objets dont il se sert, livres, papiers, plumes, etc., puis la classe, les bases, etc. Autant qu'il nous est donné de juger, ces descriptions sont fort claires et précises. Nous n'avons pas trouvé trace, dans ces cahiers d'écoliers, d'un genre particulier d'exercices qui consistât à classer, à définir les objets en groupes caractérisés par leurs ressemblances et leurs différences essentielles.

Ainsi, par exemple, une cheminée, un poêle, un fourneau sont évidemment de la même famille, pourquoi et comment? Une bougie, une lampe, un bec de gaz se ressemblent beaucoup et cependant sont faciles à distinguer; pourquoi et comment? Une veillée tient le milieu entre ces deux familles d'objets, etc. Il y a peut-être là tout un enseignement à créer, qui développerait à un haut degré l'esprit d'observation.

L'enseignement de la géographie paraît fort bien conçu; conformément à ses vrais principes, les enfants commencent par le dessin de la salle d'études, puis de la cour, du quartier; cela vaut infiniment mieux que de débiter par ces grandes cartes de la France, ou du monde, décrivant des formes qu'en raison de leur étendue personne n'a jamais vues et ne verra jamais, et qui ne doivent arriver que comme la suite, la prolongation, en quelque sorte, de la description d'objets plus facilement accessibles.

Nous parlerons la prochaine fois de l'enseignement d'apprentissage organisé à Paris, tant par la ville que par l'initiative privée.

GEORGES GUÉROULT.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix

Séance du 22 novembre
Présidence de M. Ch. Daudet, maire.

Le Conseil, Autorise l'Administration à ester en justice contre M. Amédée Provost, Scamps et consorts pour les contraindre à payer les eaux de la Lys suivant le prix arrêté dans la séance du 15 décembre 1875.

Sur le rapport de la Commission de la voirie présenté par M. Ryo. Approuve le projet d'amélioration immédiate du quai de Dunkerque et autorise l'exécution des travaux par voie de régie.

Le projet de mise en adjudication des travaux d'entretien des ouvrages dépendant des égouts et canaux, des jardins et promenades publiques pendant les années 1879 et 1880.

Sur le rapport présenté par M. Paulin Richard au nom de la commission des écoles. Accordé à l'élève des écoles académiques Louis Desfontaines un subside de 500 fr. destiné à lui permettre de se préparer à Paris à être admis à l'école des beaux-arts.

Sur le rapport de la commission des finances présenté par M. Paulin Richard. Approuve le projet de budget pour 1879, dressé par le Mont-de-Piété et manifeste le désir que l'Administration de cet établissement veuille bien examiner et étudier les moyens de réduire à leur véritable intérêt des prêts à 10 pour 6/0 y compris les droits de prise; Vote un crédit de 3,390 fr. à inscrire au budget additionnel de 1878 pour assurer les services des hospices jusqu'au 31 décembre prochain; Un crédit de 10,000 fr. à inscrire au budget additionnel de 1878 pour assurer les services du bureau de Bienfaisance jusqu'au 31 décembre prochain;

Décide que les receveurs d'octroi seront astreints au versement d'un cautionnement suivant la classe à laquelle ils appartiennent et de la manière suivante:

1 ^{re} Classe	1,800 francs.
2 ^e »	1,400 »
3 ^e »	1,000 »

Qu'une somme proportionnelle leur sera allouée à l'effet de les indemniser de la différence d'intérêt qu'ils devront subir; (le Trésor n'accordant que 3 pour 0/0.)

Sur le rapport de la Commission des eaux, approuve le projet de budget du service des eaux pour 1879. et décide que le prix de l'eau pendant cet exercice sera, pour toute consommation dépassant 50 mètres cubes par jour et par compteur, perçu à Roubaix, à raison de neuf centimes et demi le mètre cube. Approuve le marché proposé par la Compagnie d'Asain pour la fourniture des charbons nécessaires à l'usine de Bousbecque pendant l'exercice 1879.

Sur le rapport de la Commission du Théâtre, présenté par M. Montagne, vote l'allocation d'une subvention de 500 fr. par mois à M. Deschamps, directeur du théâtre, payable le 1^{er} de chaque mois, à partir du 1^{er} novembre courant jusqu'au 1^{er} avril 1879, sous la réserve que M. Deschamps donnera au moins deux représentations par semaine, le dimanche et le lundi et qu'un traité contenant les conditions sera passé entre lui et l'Administration municipale.

Sur le rapport présenté par la Commission de surveillance du gymnase, vote un crédit de 300 fr. pour l'achat de cartouches destinées aux élèves qui fréquentent cet établissement et qui suivront les cours de tir.

Renvoie à l'examen des écoles et des finances le projet d'améliorations à exécuter à l'école de garçons du Pile.

Aux commissions des Eaux et des Finances, l'examen du rapport de M. l'ingénieur-directeur des travaux au sujet des expériences à faire au forage exécuté pour la recherche d'eau potable.

A la commission des finances la demande de M. le député en chef directeur de l'octroi tendant à faire compléter l'addition à l'art. 16 du règlement de la Caisse de retraites des employés municipaux, votée dans la séance du 15 de ce mois.

Charge la commission des Pompiers de l'étude d'un mode d'assurance contre les accidents qui surviendraient aux hommes et aux officiers de ce corps.

Le secrétaire : L. QUINT.

Une adjudication de plusieurs travaux communaux, a eu lieu, jeudi dernier, 21 novembre, à l'Hôtel-de-Ville, de Tournai.

Il y avait à adjuger deux constructions d'aqueducs en maçonnerie et une construction de chaussées pavées.

La première construction portait sur un aqueduc à établir rue du Pré de la Baillie, rue Houcard prolongée, place de l'église des Phalémpins, et rue des Gros-Jacques. Le tout évalué à 20,750 fr. 40. L'adjudicataire est M. Benjamin Her, entrepreneur, avec 4 0/0 de rabais.

La deuxième construction portait sur un aqueduc à établir rue Nationale entre la rue de Wailly et l'Hôtel-de-Ville évalué à 10,566 fr. 29. L'adjudicataire est M. Benjamin Her, entrepreneur, avec 3 0/0 de rabais.

La troisième construction portait sur des chaussées pavées à établir, rue de Menin, de la Blanche-Porte, du Pont-Rompu, des Nonnes, de la Belle-Vue. Le tout évalué à 17,633 fr. 84 plus 626 fr. 46 pour dépenses imprévues. L'adjudicataire a été M. Nicolas Courtain, entrepreneur, avec 8 0/0 de rabais.

M. Gruson, vicair de Wattrelos, est nommé curé de Villereau.

Nominations ecclésiastiques. — M. Huart, curé de Villereau, est transféré à Villers-au-Tertre, succursale récemment érigée.

M. Pollet, vicair de Lille, La Madeleine, est nommé curé d'Englefontaine.

M. Malengé, vicair d'Englefontaine, est transféré à Busigny.

Le frère Jules de Jésus, directeur de l'école J.-B. de la Salle, rue du Moulin, vient d'être suspendu de ses fonctions pour 6 mois avec privation de traitement. L'arrêté préfectoral qui a prescrit cette mesure sévère parle d'un refus d'obéissance.

Pendant la messe de Sainte-Cécile qui sera célébrée lundi à 11 h. 1/2 en l'église Saint-Martin, la Grande-Harmonie fera entendre les morceaux suivants :

1. Ouverture des Francs Juges, Berlioz (arrangé par M. L. Baumann et V. Delannoy).

2. Symphonie Pastorale, Beethoven (arrangé par M. V. Delannoy).

La Grande Harmonie exécutera ces mêmes morceaux le dimanche 1^{er} décembre, à la messe de 11 h. 1/2 en l'église Notre-Dame.

Voici la liste des morceaux qui seront exécutés demain dimanche à 11 h. 1/2, à l'église Notre-Dame par la Fanfare Delattre :

1. L'Aurore, ouverture, Escudier Verdi
2. Fantaisie sur la Traviata, Verdi

On lit dans la Gazette de Tourcoing : La messe annuelle en l'honneur de Sainte-Cécile, sera célébrée, après-demain lundi 25 novembre, dans l'église

Saint-Christophe à 11 heures du matin.

La Musique Municipale y assistera et fera entendre deux morceaux nouveaux de son répertoire : Une Fantaisie sur Faust et une Fantaisie sur Don Juan, arrangées toutes deux par M. Mimart, son nouveau chef dont la réputation commence à s'établir, comme elle le mérite.

MM. Victor Debuchy, Wactjens et Stupryska prirent leur excellent concert à la solennité en exécutant l'Osuluaris.

On annonce l'arrivée à Lille de M. Jules Verne, l'auteur bien connu du Voyage autour du Monde en 80 jours.

Un procès-verbal a été rédigé hier, contre M. Henri P... teinturier, pour blessures par imprudence à deux de ses ouvriers.

Un nouveau malheur est venu, hier, attrister la population de Croix. Un jeune enfant que sa mère, Mme Vandebosche, avait laissé sous la garde d'un de ses frères, s'est amusé à glisser des copeaux, et à ainsi mis le feu à ses vêtements. Aux cris poussés par le pauvre petit, un voisin accourut et éteignit les flammes qui entouraient l'enfant; mais il était déjà trop tard, car malgré les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Staes, le jeune Vandebosche rendit le dernier soupir, quelques heures plus tard. On juge du désespoir de la pauvre mère, lorsque de retour de son travail, le soir, elle ne retrouva plus qu'un cadavre de l'enfant qu'elle avait laissé, le matin, plein de vie et de santé.

C'est lundi prochain à 5 heures et non à 2 heures 1/2 comme il avait d'abord été décidé, qu'aura lieu le banquet annuel organisé par la Société philharmonique de Wattrelos.

Un agent de police a découvert, l'avant-dernière nuit, couché dans un hangar au boulevard de Paris, un ouvrier charpentier Camille C... qui a déclaré que, depuis trois semaines, ce hangar lui servait de gîte. Touché de compassion, l'agent a conduit Camille C... au dépôt de sûreté. Dans un interrogatoire que l'on lui a fait subir, hier, le charpentier vagabond s'est déclaré l'auteur de plusieurs vols, commis il y a deux mois à Mouvaux, chez M. B..., cultivateur. C... a été maintenu en état d'arrestation. Il répondra devant le tribunal correctionnel du double chef de vol et de vagabondage.

Les odeurs de nuit commencent à faire de nouveau parler d'eux. Deux vols de linge ont été commis la nuit dernière, le premier chez Mme Leuninger, fermière à la Fotermerie; le second chez Mme Ronskaert, ménagère demeurant rue Baurewart.

Il y a, en ce moment, dans le quartier environnant l'abattoir, un énorme chien dit de fraudeur, qui sème la terreur parmi tous les marchands bouchers. Ce molosse n'a pas de maître connu et pénètre dans les boucheries, et dans les maisons où il enlève tout ce qui lui tombe sous la dent. Nous croyons savoir que pour prévenir toute espèce d'accident, des ordres vont être donnés par M. le commissaire central pour que ce chien soit abattu.

Dans l'audience de jeudi dernier, le tribunal de simple police a statué sur les contraventions suivantes :

Outrages à la morale publique 5
Mauvais traitements indigne à un âne 1
Embaras de la voie publique 7
Marudage de légumes 2
Cabarets ouverts après l'heure 4
Abandon de voiture sur la voie publique 4

Ces contraventions ont été frappées de 8 jours de prison et de 95 francs d'amende. Il y a eu un acquittement.

Un petit incendie a éclaté, hier soir, vers sept heures, au Pont de Neuville, au domicile d'un tisserand, M. Médard Leman.

Etant monté sur son métier pour redresser un crochet, il a culbuté sa lampe à pétrole dont le contenu en contact avec la mèche allumée, a immédiatement pris feu. En un clin d'œil, le métier se trouva envahi par les flammes.

Mais des secours apportés sur le champ par le tisserand et ses voisins, éteignirent presque aussitôt ce petit incendie qui n'en a pas moins laissé des traces assez considérables.

La pièce en tissage et les harnais ont été détruits; il y a pour 400 francs de dommages environ, mais le tout est assuré à l'Union Générale du Nord.

Un acte de probité : En visitant une voiture, un employé de la gare de Tourcoing, M. Bleuzé a trouvé, une porte monnaie contenant 202 francs. Il s'est empressé d'en faire le dépôt et la porte monnaie a été rendu à sa propriétaire M^{me} Dassonville-Leroux qui l'avait laissé tomber dans le wagon, revenant de Lille, avant-hier.

Les expulsés ! Avis aux logeurs !

Uma Lelong, 39 ans, journalier, né à Carnières, Otto Richter, 20 ans, mécanicien prussien, Alfred Kikosch, 21 ans, journalier prussien, Désiré Vambelle, ouvrier de ferme belge, 44 ans, Jean Goethals, 29 ans, maçon, né à Bruges, François Gloys, 49 ans, rat-tacheur gantois, Pierre Verullz, 24 ans, tisserand, né à Colckens, Fidèle Dubois, 38 ans, fleur, né à Eigue-nave.

Dans sa dernière audience, le tribunal de simple police de Tourcoing, a prononcé 16 condamnations comprenant 75 francs d'amende et 12 jours de prison pour les contraventions suivantes :

Divagation de chien sans collier	1
Défaut d'éclairage	2
Maradage de récoltes	1
Mauvais traitements envers un animal domestique	1
Evrease publique et manifeste	3
Chant nocturne	1
Taillage injurieux, nocturne et violence	6
Léger s	1
Infraction à la salubrité publique	1

On lit dans la Vraie France : Nous avons vu recueillir, par l'intermédiaire de notre reporter de nuit, quelques nouveaux renseignements sur l'incendie qui s'est déclaré à Wattignies la nuit dernière.

Aux premiers coups de la cloche d'alarme les pompiers de garde sont partis au pas de course avec la pompe qu'on tient toujours prête en cas d'alarme.

Les pompiers ont couragement mené en cette nuit, jusques au moment où ils sont arrivés place de la République. Là, essouffés, ils ont dû se mettre au pas. Le nuit était noire, le froid glacial, un épais brouillard commençait à se répandre. Le grand sifflement était interrompu que par les soubres appels du tocsin.

Tout à coup le pompier qui marchait en tête des six qui traînaient la pompe, s'adressant à son voisin de droite :

— Gustave ! dit-il.
— Au son de cette voix, celui-ci tressaillit :
— Spada ! toi, ici, sous ce costume !
— Vous y êtes bien, maître.

— De te reconnaît à Naples ?
— J'ai entendu, là-bas, la cloche de Sainte-Catherine et pour assister de visu au sinistre. J'ai pris ce déguisement et je suis accouru. Je suis vu par les... Comment je suis venu, tenez, je vais vous le donner à deviner :
— Mon premier porte le nom de notre grand général républicain.

— C'est fil, dit Gustave, puisque on dit Fil Hoche !
— Vous y êtes maître ! Mon second est une lettre de l'alphabet qu'il faut chercher dans un de nos articles de journaux.
— Gustave resta pensif un moment, puis il s'écria :

— J'ai trouvé ! C'est té, parce que Syra cache T.
— Sada ne put s'empêcher d'admirer la perspicacité de son maître, puis il reprit :
— MON TROISIÈME n'habite que les pays les plus froids.
— En vérité, c'est par trop facile, o mon fidèle Spada ! ton troisième c'est té, puisque on rencontre toujours té au pôle.

Les pompiers s'étaient arrêtés. Ils écoutaient, inégalement au froid, à la pluie qui commençait à les pénétrer dans les vêtements.
— Alors Spada, d'un ton où perçait la raillerie :
— MON QUATRIÈME a la détestable habitude de mâcher du tabac.
— Gustave cherchait, se creusait l'esprit, faisait appel à tous ses souvenirs. Il ne trouvait pas.

— Son casque lui semblait pesant; il était près de suffoquer et, malgré la bise, de grosses gouttes de sueur lui perlaient sur le front. Mais toujours il ne trouvait pas.

Les pompiers étaient divisés en deux camps. Les uns disaient : Trouvera-t-il les autres représentants ?
— Trouvera-t-il ?
— Lorsque le capitaine fit irruption au milieu du groupe et d'une voix laroyante prononça ces mots :

— Le quatrième, o mon fils bien-aimé, c'est gra, parce que G a bat et que Ba chique.
— Et il ajouta :
— Et maintenant, Spada, je vais te dire le tout, avant même que tu aies fini ta charade. C'est : FIL TELEGRAPHIQUE SPÉCIAL DU PETIT NORD !

Alors tous les pompiers poussèrent un formidable hurrah ! Mais le capitaine avait disparu.

La rue était descendue pour le prendre, et comme il se mit aussitôt à pleuvoir, ils reconnaurent que le capitaine mystérieux n'était autre que le père Jules.

Il se reprenait alors le pas de course pour se rendre sur le théâtre de l'incendie, mais quand ils arrivèrent à la porte d'Arras, ils s'aperçurent que le feu avait tout dévoré.

Et voilà pourquoi les secours ne sont pas arrivés à temps à Wattignies.

A l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, la société philharmonique des Amis Réunis se fera entendre dimanche prochain à la messe de midi en l'église Saint-Martin. Cette société musicale exécutera les morceaux suivants :

Ouverture Symphonique C. M. de Weber.
Les Hameaux Faure.
Grande Mosaïque Meyerbeer.

THÉÂTRE. — Les succès des représentations de la Grande Duchesse, n'est pas épuisé. Lundi dernier, une foule nombreuse était venue une fois de plus applaudir cette œuvre si fantasmatique du Maestro Offenbach, ce qui a engagé la direction à la donner une dernière fois demain dimanche.

Éphémérides Tourquennoises
22 novembre 1554. — Mort de Philippe de Lannoy, troisième fils de Baudouin de Lannoy, premier seigneur effectif de Tourcoing. Philippe de Lannoy mourut au Château de Bailly à Tourcoing, qu'il habitait alors avec sa famille. Il fut enterré à l'église St-Jacques, près du Maître-Autel, où l'on voit encore aujourd'hui, sa pierre tumulaire. G. B.

LETTRÉS MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien).

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 19 novembre. — Marie D'heede, rue de l'Avocat, 22. — Auguste Vanhasbroeck, rue des Langues-Haies. — Adolphe Verwé, rue Bernard, 64. — Louise Delporte, rue de Bonnal, cour Dhalluis, 4. — Aloïsine Gilmet, rue de l'Épave, 207. — Sidonie Pierres, rue du Fournet, 164. — Emile Deschamphelliers, rue du Tilleul, cité du Coq-Français, 11. — Emma

Frédère, rue de Magenta, 2. — Félicité Cocheux, rue de l'Alouette, cour veuve Farvaque.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 novembre. — Clément Revilleil, 1 an, rue de Lille, cour Decoutignies, 1. — Louis Depelchin, 3 ans, rue de l'Épave, 207. — Desprez, 88. — Léon Desré, 4 mois, au Pile, maison Hercheux. — Louis Desrennes, 72 ans, tisserand, rue de la Campagne, 39.

CONVOIS FUNÈRES ET OBIT
Les amis et connaissances de la famille DELESPERRE-DESRODEZ, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jules DELESPERRE, centre-maître chez M. Henri Parent, décédé à Roubaix, le 22 novembre 1878, à l'âge de 46 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et au salut solennel qui auront lieu le dimanche 24 novembre 1878, à 3 heures en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-le-Bon, 55.

Les amis et connaissances de la famille DUTILLEUL, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Adolphe-Auguste-Marie DUTILLEUL, décédé à Roubaix, le 23 novembre 1878, à l'âge de 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister au salut solennel, qui sera chanté le dimanche 24 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à l'église Notre-Dame.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 25 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile LEROUX, charpentier, deux enfants, Madame Philomène DELLE, décédée à Roubaix, le 26 novembre 1877, à l'âge de 31 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 25 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Cécile BECQUART, décédée à Roubaix, le 18 novembre 1877, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel sera célébré le lundi 25 novembre 1878, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur César-Augustin MOREL, décédé le 10 novembre 1876, à Hérinnes (Belgique), dans sa 94^e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu. 17415

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Élisabeth, à Roubaix, le lundi 25 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Madame Élie FRANÇOIS, veuve de Monsieur François DEMAÏ, décédée à Roubaix, le 7 octobre 1878, dans sa 44^e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 25 novembre 1878, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri DUHAMEL, époux de Madame Céline CHON, décédée à Roubaix, le 26 novembre 1877, à l'âge de 38 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Sépulchre, à Roubaix, le 26 novembre 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Philomène Thérèse MARTIN, décédée à Roubaix, le 24 novembre 1877, à l'âge de 16 ans. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de consid